

## QU'EST-CE QUE LE PASS ?

Dans l'éducation et le parcours scolaire des jeunes sourds, l'article L. 112-3 du code de l'Éducation pose le principe de la liberté de choix entre une communication bilingue (langue des signes et langue française) et une communication en langue française.

Ces deux modes de communication doivent être possibles dans les établissements scolaires où sont regroupés des élèves sourds, parfois dans des classes ordinaires, avec les élèves entendants.

Le PASS doit permettre à tous les jeunes sourds, quel que soit le mode de communication choisi par leurs familles, de suivre un enseignement au plus près possible d'une scolarisation ordinaire sans se focaliser sur la seule LSF. Il convient par conséquent de veiller à concentrer dans ces Pass les meilleures conditions possibles de scolarisation, l'exigence de qualité restant primordiale.

Le PASS doit également permettre de renforcer prioritairement l'apprentissage du français, écrit pour les élèves ayant fait le choix d'une communication bilingue, écrit et oral pour les élèves ayant fait le choix d'une communication en langue française.

Un médiateur pédagogique sera désigné dans chaque Pass. Il sera choisi parmi les professeurs (du premier ou du second degré) ayant acquis la certification complémentaire en LSF.

Sa mission sera double. Il aura pour tâche d'assurer une médiation pédagogique auprès des élèves sourds qui pourront le rencontrer à une heure donnée fixée dans les emplois du temps, pour faire état de leurs difficultés

scolaires. Il servira aussi de médiateur auprès de ses collègues professeurs disciplinaires auxquels il rendra compte des difficultés spécifiques des élèves sourds à suivre, par exemple, telle ou telle partie du cours.

La France s'inscrit ainsi au nombre des pays européens ayant fait le choix de l'école inclusive : les élèves sourds doivent pouvoir être scolarisés avec les élèves entendants et ce, quel que soit le choix du mode de communication fait par leurs familles.

Source :

<http://www.education.gouv.fr/cid52184/mene1013746c.html>